ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 50385:2017

Norme de produit pour démontrer la conformité des équipements de station de base aux limites d'exposition aux champs électromagnétiques

Produktnorm zum Nachweis der Übereinstimmung von Einrichtungen für Basisstationen bei ihrer Inverkehrbringung mit Grenzwerten für

Product standard to demonstrate the compliance of base station equipment with radiofrequency electromagnetic field exposure limits (110 MHz - 100 GHz),

10/2017

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 50385:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 50385:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR
Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 50385:2017

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 50385

Octobre 2017

ICS 33.120.40

Remplace EN 50385:2002

Version française

Norme de produit pour démontrer la conformité des équipements de station de base aux limites d'exposition aux champs électromagnétiques radiofréquences (110 MHz - 100 GHz), lors de leur mise sur le marché (110 MHz - 100 GHz)

Produktnorm zum Nachweis der Übereinstimmung von Einrichtungen für Basisstationen bei ihrer Inverkehrbringung mit Grenzwerten für die Exposition von Personen gegenüber hochfrequenten elektromagnetischen Feldern (110 MHz bis 100 GHz)

Product standard to demonstrate the compliance of base station equipment with radiofrequency electromagnetic field exposure limits (110 MHz - 100 GHz), when placed on the market

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2017-07-24. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à cette Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

© 2017 CENELEC Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres du CENELEC.

Réf. n° EN 50385:2017 F

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

1 Domaine d'application 4
2 Références normatives 4
3 Termes et définitions 4
4 Conditions d'exposition 6
5 Limites normatives 6
6 Évaluation de la conformité 6
7 Incertitude de l'évaluation 6
8 Documentation 6
9 Évaluation de la conformité 8

Annexe ZZ (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la directive 2014/53/UE [JO L153 2014] 9

Bibliographie 10

ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN 50385:2017) a été préparé par le CLC/TC 106X “Exposition aux champs électromagnétiques du corps humain”.

Les dates suivantes sont fixées:

- date limite à laquelle ce document doit être mis en application au niveau national par publication d'une norme nationale identique ou par entérinement (dop) 2018-07-24
- date limite à laquelle les normes nationales en contradiction avec ce document doivent être annulées (dow) 2020-07-24

Le présent document remplace l'EN 50385:2002.

L'EN 50385:2017 inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'EN 50385:2002:

1) la norme exige que l'évaluation doit prendre en compte toutes les conditions de fonctionnement raisonnablement prévisibles (Article 4);

2) la norme couvre les équipements destinés uniquement à être utilisés par des travailleurs ainsi que les équipements destinés à être utilisés par le public, et différentes limites sont données pour chaque cas (Article 5).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CENELEC ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété intellectuelle et de ne pas avoir signalé leur existence.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat confié au CENELEC par la Commission européenne et l’Association européenne de libre-échange, et vient à l'appui des exigences essentielles de la ou des directives UE.

Pour la relation avec la (les) directive(s) européenne(s), voir l’Annexe ZZ informative, qui fait partie intégrante du présent document.

ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS-EN 50385:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

1 Domaine d'application

La présente norme de produit porte sur l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques radiofréquences produits par les équipements de station de base dans la plage de fréquences de 110 MHz à 100 GHz.

La présente norme a pour objet de vérifier, lors de leur mise à disposition sur le marché, la conformité de ces équipements aux restrictions de base pour l'exposition du public (directement ou indirectement via la conformité aux niveaux de référence) et aux valeurs limites d'exposition des travailleurs (directement ou indirectement via la conformité aux niveaux d'action).

La norme de produit applicable aux dispositifs de faible puissance est l'EN 50663:2017.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 62232:2017, *Determination of RF field strength, power density and SAR in the vicinity of radiocommunication base stations for the purpose of evaluating human exposure (IEC 62232:2017)* (disponible en anglais seulement)

Recommandation du Conseil 1999/519/CE du 12 juillet 1999, *relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0 Hz à 300 GHz) (Journal officiel L 199, 30.6.1999, p. 59-70)*

Directive 2013/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 *concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (champs électromagnétiques) (20ème directive particulière au sens de l'Article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) et abrogeant la directive 2004/40/CE (Journal officiel L 179, 29.6.2013, p. 1–21)*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1
niveaux d'action
niveaux fournis pour l'évaluation de l'exposition dans la pratique et qui sont tirés des valeurs limites d'exposition

Note 1 à l'article: Le respect du niveau d'action assurera le respect de la valeur limite d'exposition appropriée. Le dépassement du niveau d'action n'entraîne pas nécessairement le dépassement de la valeur limite d'exposition.

3.2
restrictions de base
restrictions relatives à l'exposition du public aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques, qui sont fondées directement sur des effets sur la santé et des considérations biologiques établis

3.3
station de base
BS
équipement fixe comprenant l'émetteur de radiofréquences et l'antenne (ou les antennes) correspondante(s), tels qu'utilisés dans les réseaux de télécommunications sans fil

Note 1 à l'article: Une station de base comporte le matériel, y compris les émetteurs-récepteurs, nécessaires pour transmettre et recevoir des signaux radioélectriques. Les stations de base avec antennes intégrées, les